



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère des affaires sociales et de la santé

Direction générale de l'offre de soins  
Sous-direction de la performance des offreurs de soins  
Bureau qualité et sécurité des soins (PF2)  
Personne chargée du dossier : Maëlla Beddou  
tél. : 01 40 56 56 46  
fax : 01 40 56 58 30  
mél. : [maella.beddou@sante.gouv.fr](mailto:maella.beddou@sante.gouv.fr)

La ministre des affaires sociales et de la santé

à

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé (pour diffusion)

Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissement de santé, les présidents de commission ou de conférence médicale d'établissement (pour attribution)

Mesdames et Messieurs les Présidents des Unions Régionales des Professionnels de Santé (pour attribution)

**INSTRUCTION N° DGOS/PF2/2012/272 du 10 juillet 2012** relative à la semaine de la sécurité des patients 2012

**NOR** : AFSH1229178J

Classement thématique : Professionnels de santé

**Validée par le CNP, le 28 juin 2012 - Visa CNP 2012-157**

**Résumé :**

Organisation de la semaine de la sécurité des patients dans les établissements de santé, toute structure intéressée, et auprès des professionnels de santé libéraux

**Mots-clés :**

Sécurité des patients, outils de communication, édition 2012

**Texte de référence :**

Instruction N° DGOS/PF2/2012/93 du 10 février 2012 relative à la participation des établissements de santé à l'enquête nationale de prévalence des infections nosocomiales 2012, et informant des grandes actions programmées en 2012 sur la sécurité des soins

**Diffusion :**

Les établissements ou organismes concernés doivent être destinataires de cette instruction, par l'intermédiaire des services déconcentrés ou des ARS, selon le dispositif existant au niveau régional.

## **Objet : Semaine de la sécurité des patients, édition du 26 au 30 novembre 2012**

Pour la deuxième année consécutive, la DGOS organise la semaine de la sécurité des patients (SSP) du 26 au 30 novembre 2012.

Lors de sa première édition, plus de 2000 professionnels de santé, 1300 établissements de santé tout statut confondu et 19 Agences régionales de santé se sont engagés sur les thèmes du médicament, des indicateurs qualité et des situations à risques. Le ministère avait mis à disposition 800 000 plaquettes distribuées auprès des patients et des professionnels de santé durant la semaine du 21 au 25 novembre 2011. Plus de 16 journées sur le thème de la qualité et de la sécurité des soins ont par ailleurs été organisées en région par les ARS et leurs partenaires.

### **Les objectifs de la semaine de la sécurité des patients:**

La sécurité des soins apportés aux patients est un objectif majeur pour l'ensemble des acteurs du système de santé. C'est la raison pour laquelle la direction générale de l'offre de soins agit cette année encore pour que chacun, professionnel et usager, prenne conscience de son rôle dans ce domaine.

Cette campagne annuelle de sensibilisation lancée en novembre 2011 associe les patients et les professionnels de santé **pour une meilleure communication** autour de thèmes liés à la sécurité des soins. Chaque thème est décliné pour le patient et pour le professionnel de santé avec pour objectif de faciliter la communication entre eux, en reprenant des messages clefs liés aux thématiques développées.

Les thèmes sont élaborés par un groupe de travail réuni par la DGOS pour la conception et le suivi des campagnes. Le groupe est composé de représentants des usagers, des établissements de santé, des agences régionales de santé, des structures régionales d'appui, des agences sanitaires pouvant être impactées par les thèmes choisis (ANSM, HAS), de la SOFGRES, de la FORAP, et de la DGS.

En 2012, la semaine de la sécurité des patients repose sur les thèmes suivants :

- **Bien utiliser les médicaments:** le message adressé au patient est axé sur des principes clés relatifs à la connaissance du médicament et à la communication avec les professionnels de santé. Pour les professionnels de santé, le support met l'accent sur la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse aux points de transitions que sont les sorties et transferts des patients.
- **Favoriser la communication:** pour le patient le message est de libérer sa parole, de l'inciter à questionner les professionnels de santé, et lui permettre de notifier des informations pour le rendre acteur de sa propre sécurité. Le professionnel est incité à favoriser le dialogue avec le patient, à la communication en équipe, au signalement et à l'analyse des événements pour faire progresser la culture de sécurité.

- **Soulager la douleur:** le message adressé au patient est d'exprimer sa douleur et de questionner sur sa prise en charge. Le patient est informé de ses droits et de l'intérêt à parler de sa douleur, le professionnel à l'entendre, la considérer comme un signal pour adapter sa prise en charge.
- **L'hygiène des mains :** cette année, la journée sur l'hygiène des mains ou «mission main propre » est intégrée dans la semaine de la sécurité des patients. L'objectif pour les patients est de comprendre comment il peut agir sur sa sécurité et prévenir les infections grâce à l'hygiène des mains. Pour le professionnel de santé, le support permet de les informer sur le « pourquoi, quand et comment » utiliser les produits hydro-alcooliques. Les outils de la « **mission mains propres** » seront donc proposés dans le cadre de cette semaine, comme cela a été annoncé dans l'instruction N° DGOS/PF2/2012/93 du 10 février 2012 « relative à la participation des établissements de santé à l'enquête nationale de prévalence des infections nosocomiales 2012, et informant des grandes actions programmées en 2012 sur la sécurité des soins ». Un support est par ailleurs spécifiquement adapté aux infirmiers libéraux.

### **Calendrier et déroulement:**

La semaine de la sécurité des patients 2012 se tiendra du **26 au 30 novembre 2012**, pour promouvoir une culture de la transparence et de la qualité des soins partagée entre tous.

Les actions de sensibilisation qui se dérouleront durant cette semaine seront fondées sur le volontariat des établissements de santé, des structures et des professionnels libéraux, et sur des initiatives des ARS et des structures régionales d'appui (OMEDIT, CCLIN-ARLIN, etc.).

Chaque professionnel de santé est concerné par cette campagne, et peut, s'il le souhaite, s'inscrire en ligne sur le site du ministère en charge de la santé pour commander des outils de communication et s'engager à évoquer les thèmes qui le touchent plus particulièrement dans sa pratique professionnelle. C'est également le moment de mettre en avant une action particulière locale ou de sensibiliser les patients à des thèmes qui sont en rapport avec la sécurité des soins et l'expérience personnelle du professionnel qui s'engage dans cette campagne.

La DGOS compte cette année encore sur l'engagement des ARS pour favoriser une dynamique de communication locale et régionale sur les thèmes retenus par les participants.

Les ARS sont invitées à transmettre les informations sur la campagne 2012 à tous les établissements de santé et médico-sociaux ainsi qu'aux professionnels de santé de leur région, et à initier dès à présent une dynamique régionale pour favoriser la mise en œuvre d'événements de portée locale ou régionale.

## **Les outils :**

Les supports sur les 4 thèmes prioritaires de la campagne 2012 ainsi qu'une affiche pourront être commandés gratuitement sur le site du ministère de la santé.

Pour rappel, chaque thème est décliné selon qu'il s'adresse au patient ou au professionnel de santé. Le thème mission main propre proposera par ailleurs un tract spécifiquement dédié aux IDE libéraux.

Les différents supports de communication sont consultables sur la page dédiée à l'événement du site du ministère de la santé : **[www.sante.gouv.fr/ssp](http://www.sante.gouv.fr/ssp)**.

Les outils pourront être commandés dès le mois **de juillet et jusqu'en à la fin du mois de septembre 2012**.

Je compte sur votre mobilisation pour ce rendez-vous national de la sécurité des patients.

Pour la ministre et par délégation

**signé**

François- Xavier SELLERET  
Directeur général de l'offre de soins